EXPOSITION INTERNATIONALE D'AVICULTURE

à SAINT-OMER (62) Les 21 & 22 Octobre 2017

Dans la Salle VAUBAN Allée des Glacis

(Organisée par la Société Avicole Audomaroise)

NOM :		
Groupage de : Nom du responsable :		
Membre de la Sté de :		
Les animaux seront enlogés à l'exposition par : L'exposant: la Société: Aucune réexpédition ne sera effectuée		
DECOMPTE DES DROITS D'INSCRIPTION		
Unité Volailles-Lapins-Pigeons-Canards-Faisans-Oies	X 2.60 € =.	
Couple (Oies Canards Faisans)	X 4.00 € =.	
Trio (volailles)	X 5.00 € =.	
	TOTAL =	
(Réduction aux membres de la Société Avicole Audomaroise -20 Et aux éleveurs Belges		
CATALOGUE PALMARES (Obligatoire)		5.00 €
	TOTAL:	
Jeune éleveur (moins de 18 ans) AGE	les trois 1 ^{er} ser	ont récompensés
Engagement et montant à adresser avant <u>le 29 Septembre 2017</u> A MORTAGNE CHRISTIAN 5, Rue d'Ecques 62120 QUIESTEDE Tél : 03.21.39.43.51		
<u>CHEQUE A LIBELLER au nom de : SOCIETE AVICOLE AUDOMAROISE.</u>		
Le soussigné, déclare avoir pris connaissance du règlement de l'exposition et en accepte toutes les conditions.		
Autorise: la société Avicole Audomaroise ou la Fédération Régionale Avicole Nord-Pas de Calais-Picardie à utiliser mes coordonnées dans le catalogue/palmarès, ainsi que dans l'annuaire régional édité et mis en ligne sur les sites internet des "espaces naturels régionaux" et "avifede" Vous disposez d'un droit d'accès, de modification de rectification et de suppression des données qui vous concerne en vertu de l'article 34 de la loi « informatique et libertés » n° 78/7 du 6 janvier 1978. Vous pouvez exercer ce droit en faisant parvenir au Président de la fédération votre demande écrite de rectification.		
Déclaration faite àLeLe		

Signature